

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 218/2021

### Autorisation de voirie - M. Jonathan WITZ - Travaux d'élagage Rue du Pont Elie

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles n° L 2213-1 à 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 411-18 et R 411-25 à R 411-25,

Vu la demande présentée par Monsieur Jonathan WITZ, domicilié à Châtillon sur Loire, 42 Rue du Cimetière,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux d'élagage sis, Rue du Pont Elie,

## ARRETE

**ARTICLE 1er** : Monsieur Jonathan WITZ, domicilié à Châtillon sur Loire, 42 Rue du Cimetière, est autorisé à effectuer des travaux d'élagage sis, Rue du Pont Elie et ce dans la journée du 26 novembre 2021.

**ARTICLE II** : Pour les besoins de l'intervention et notamment l'installation d'une nacelle, la Rue du Pont Elie sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux.

**ARTICLE III** : La signalisation est mise en place par Monsieur WITZ, chargé d'apposer un panneau route barrée à chaque extrémité de la rue.

**ARTICLE IV** : Les automobilistes stationnés dans cette rue pourront emprunter la Rue du Pont Elie en contresens pendant la durée des travaux d'élagage.

**ARTICLE V** : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. Jonathan WITZ
- Aux Services Techniques
- La Gendarmerie
- Au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- Au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 10 novembre 2021

Le Maire,

Emmanuel RAT

Acte certifié exécutoire compte-tenu  
de sa publication le : 16/11/2021

ou de sa notification le :

Le Maire,

Emmanuel RAT

